

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004024400093	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Thouars

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : 40004 PESCALIS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget Primitif du budget Pescalis

Date de transmission de l'acte : 30/03/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 30/03/2023

Numéro de l'acte : 2023-BP-40004 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 079-200040244-20230321-2023-BP-40004-BF

Date de décision : 21/03/2023

Acte transmis par : Simon HELLMANN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

PESCALIS
BUDGET 40004

AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS 2022		
Fonctionnement	Résultat de fonctionnement exercice 2022	-78 002,80
	Excédent ou déficit antérieur reporté	-148 869,98
	Excédent ou déficit cumulé	-226 872,78
Investissement	Résultat d'investissement exercice 2022	-5 197,64
	Excédent ou déficit antérieur reporté	-63 850,29
	Excédent ou déficit cumulé	-69 047,93
RAR	RAR dépenses	12 400,00
	RAR recettes	0,00
	Solde des RAR	-12 400,00
	Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	-81 447,93
Affectation	Reprise du résultat en Investissement au R/001	-69 047,93
	Affectation au R/1068 :	0,00
	Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	
	Reprise du résultat en Fonctionnement au R/002	-226 872,78

Fait à Bressuire
Le 31 Janvier 2023

Le président,
Pierre-Yves MAROLLEAU



Le Trésorier,
Jérôme-Antoine SERRE DE LOURTIUUX

Résultats budgétaires de l'exercice

40004 - ENVIRONNEMENT PESCALIS-CA2B

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	124 757,00	990 992,00	1 115 749,00
Titres de recette émis (b)	25 157,00	746 441,28	771 598,28
Réductions de titres (c)		73 774,20	73 774,20
Recettes nettes (d = b - c)	25 157,00	672 667,08	697 824,08
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	124 757,00	990 992,00	1 115 749,00
Mandats émis (f)	30 354,64	788 812,39	819 167,03
Annulations de mandats (g)		38 142,51	38 142,51
Depenses nettes (h = f - g)	30 354,64	750 669,88	781 024,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	5 197,64	78 002,80	83 200,44

Délibération DEL-CC-2023-051

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 21 MARS 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (62) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Armelle CASSIN, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Pascal LAGOGUEE, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Stéphanie FILLON, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAUULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (7) : Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Marie-Line BOTTON À Johnny BROSSEAU, Pascale FERCHAUD À Yannick CHARRIER, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Catherine GONNORD À André GUILLERMIC, Jean-François MOREAU À Bérangère BAZANTAY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER,

Absents (13) : Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Pascale FERCHAUD, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Jean-Jacques GROLLEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT

Date de convocation : 15-03-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves BILHEU

FINANCES

Budget Annexe Régie à autonomie financière Pescalis (SPIC) : Vote du Budget Primitif 2023

Annexe : Présentation synthétique

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation ;

Considérant l'annexe jointe.

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe Pescalis, tel que présenté en annexe. Ce service est géré dans le cadre d'une régie à autonomie financière soumis à la TVA qui a pour objet l'exploitation, l'animation et la promotion du site.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2023 du budget annexe Régie à autonomie financière « Pescalis », avec reprise anticipée des résultats antérieurs conformément au compte de gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 1 365 890,64 € ;**

Section de fonctionnement	1 183 371,71 €
Section d'investissement	182 518,93 €

- **voter le budget annexe Régie à autonomie financière « Pescalis » conformément à la nomenclature M 4 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;**
- **adopter cette délibération ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

24 MARS 2023

Transmis en préfecture le

Notifié ou publié le **24 MARS 2023**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	956 498,93	1 183 371,71
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 226 872,78	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 183 371,71	1 183 371,71

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	101 071,00	182 518,93
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 400,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 69 047,93	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		182 518,93	182 518,93

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 365 890,64	1 365 890,64
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	428 530,00	0,00	478 800,00	478 800,00	478 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	369 117,00	0,00	379 350,00	379 350,00	379 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 450,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		805 097,00	0,00	862 150,00	862 150,00	862 150,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 861,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	830,00	0,00	830,00	830,00	830,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	577,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		814 365,02	0,00	869 980,00	869 980,00	869 980,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 600,00	0,00	58 845,93	58 845,93	58 845,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 157,00	0,00	27 673,00	27 673,00	27 673,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		27 757,00	0,00	86 518,93	86 518,93	86 518,93
TOTAL		842 122,02	0,00	956 498,93	956 498,93	956 498,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	226 872,78
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 371,71
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	859 521,00	0,00	1 045 800,71	1 045 800,71	1 045 800,71
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 400,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
Total des recettes de gestion des services		982 921,00	0,00	1 171 300,71	1 171 300,71	1 171 300,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		985 921,00	0,00	1 178 300,71	1 178 300,71	1 178 300,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 071,00	0,00	5 071,00	5 071,00	5 071,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 071,00	0,00	5 071,00	5 071,00	5 071,00
TOTAL		990 992,00	0,00	1 183 371,71	1 183 371,71	1 183 371,71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 371,71
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	81 447,93
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	55 162,00	12 400,00	91 000,00	91 000,00	103 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	55 162,00	12 400,00	96 000,00	96 000,00	108 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	673,71		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	673,71	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	55 835,71	12 400,00	96 000,00	96 000,00	108 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 071,00		5 071,00	5 071,00	5 071,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 071,00		5 071,00	5 071,00	5 071,00
	TOTAL	60 906,71	12 400,00	101 071,00	101 071,00	113 471,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	69 047,93
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	182 518,93
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	97 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	97 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	97 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 600,00		58 845,93	58 845,93	58 845,93

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40004 PESCALIS - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 157,00		27 673,00	27 673,00	27 673,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		27 757,00		86 518,93	86 518,93	86 518,93
TOTAL		124 757,00	0,00	182 518,93	182 518,93	182 518,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		182 518,93
---	--	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	81 447,93
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	20
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	25
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	956 498,93	1 183 371,71
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 226 872,78	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 183 371,71	1 183 371,71

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	101 071,00	182 518,93
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 400,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 69 047,93	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		182 518,93	182 518,93

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 365 890,64	1 365 890,64
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	428 530,00	0,00	478 800,00	478 800,00	478 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	369 117,00	0,00	379 350,00	379 350,00	379 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 450,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		805 097,00	0,00	862 150,00	862 150,00	862 150,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 861,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	830,00	0,00	830,00	830,00	830,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	577,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		814 365,02	0,00	869 980,00	869 980,00	869 980,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 600,00	0,00	58 845,93	58 845,93	58 845,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 157,00	0,00	27 673,00	27 673,00	27 673,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		27 757,00	0,00	86 518,93	86 518,93	86 518,93
TOTAL		842 122,02	0,00	956 498,93	956 498,93	956 498,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	226 872,78
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 371,71
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	859 521,00	0,00	1 045 800,71	1 045 800,71	1 045 800,71
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 400,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
Total des recettes de gestion des services		982 921,00	0,00	1 171 300,71	1 171 300,71	1 171 300,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		985 921,00	0,00	1 178 300,71	1 178 300,71	1 178 300,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 071,00	0,00	5 071,00	5 071,00	5 071,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		5 071,00	0,00	5 071,00	5 071,00	5 071,00
TOTAL		990 992,00	0,00	1 183 371,71	1 183 371,71	1 183 371,71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 371,71
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	81 447,93
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	55 162,00	12 400,00	91 000,00	91 000,00	103 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		55 162,00	12 400,00	96 000,00	96 000,00	108 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	673,71		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		673,71	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		55 835,71	12 400,00	96 000,00	96 000,00	108 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 071,00		5 071,00	5 071,00	5 071,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 071,00		5 071,00	5 071,00	5 071,00
TOTAL		60 906,71	12 400,00	101 071,00	101 071,00	113 471,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	69 047,93
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	182 518,93
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	97 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		97 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		97 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 600,00		58 845,93	58 845,93	58 845,93

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40004 PESCALIS - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 157,00		27 673,00	27 673,00	27 673,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		27 757,00		86 518,93	86 518,93	86 518,93
TOTAL		124 757,00	0,00	182 518,93	182 518,93	182 518,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		182 518,93
---	--	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	81 447,93
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	478 800,00		478 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	379 350,00		379 350,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	6 000,00	0,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	830,00	27 673,00	28 503,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		58 845,93	58 845,93
Dépenses d'exploitation – Total		869 980,00	86 518,93	956 498,93

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	226 872,78
---	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 371,71
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 071,00	5 071,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	103 400,00	0,00	103 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		108 400,00	5 071,00	113 471,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	69 047,93
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	182 518,93
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 045 800,71		1 045 800,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00		120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 500,00		5 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	5 071,00	12 071,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 178 300,71	5 071,00	1 183 371,71

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 371,71
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	96 000,00	0,00	96 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		27 673,00	27 673,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		58 845,93	58 845,93
Recettes d'investissement – Total		96 000,00	86 518,93	182 518,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	182 518,93
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	428 530,00	478 800,00	478 800,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	51 500,00	80 000,00	80 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6064	Fournitures administratives	800,00	600,00	600,00
6066	Carburants	880,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	36 150,00	60 000,00	60 000,00
6132	Locations immobilières	35 500,00	35 500,00	35 500,00
6135	Locations mobilières	13 100,00	13 100,00	13 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	190 000,00	190 000,00	190 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	900,00	500,00	500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 000,00	600,00	600,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00	1 100,00	1 100,00
6156	Maintenance	13 500,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	1 150,00	1 800,00	1 800,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	2 200,00	3 600,00	3 600,00
6168	Autres	3 250,00	2 200,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	600,00	600,00
618	Divers	2 700,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	500,00	500,00	500,00
6228	Divers	6 500,00	6 250,00	6 250,00
6231	Annonces et insertions	5 800,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	800,00	800,00	800,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	50,00	50,00
6256	Missions	400,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	150,00	150,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	7 400,00	5 500,00	5 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 900,00	1 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	400,00	400,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres	20 350,00	25 000,00	25 000,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6353	Impôts indirects	1 400,00	1 400,00	1 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	369 117,00	379 350,00	379 350,00
6218	Autre personnel extérieur	56 000,00	24 000,00	24 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 350,00	1 230,00	1 230,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 570,00	2 350,00	2 350,00
6411	Salaires, appointements, commissions	228 429,00	240 000,00	240 000,00
6413	Primes et gratifications	1 750,00	8 700,00	8 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 100,00	79 000,00	79 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	450,00	900,00	900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	13 570,00	11 135,00	11 135,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	8 000,00	9 500,00	9 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	848,00	715,00	715,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	120,00	120,00
648	Autres charges de personnel	200,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 450,00	4 000,00	4 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	5 950,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		805 097,00	862 150,00	862 150,00
66	Charges financières (b) (8)	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 861,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 500,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 361,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	830,00	830,00	830,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	830,00	830,00	830,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	577,02	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		814 365,02	869 980,00	869 980,00
023	Virement à la section d'investissement	2 600,00	58 845,93	58 845,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	25 157,00	27 673,00	27 673,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	25 157,00	27 673,00	27 673,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 757,00	86 518,93	86 518,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 757,00	86 518,93	86 518,93
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		842 122,02	956 498,93	956 498,93

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	226 872,78
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 371,71
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	859 521,00	1 045 800,71	1 045 800,71
706	Prestations de services	613 700,00	640 000,00	640 000,00
7082	Commissions et courtages	9 361,00	5 000,00	5 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7087	Remboursement de frais	29 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	29 000,00	29 000,00
7088	Autres produits activités annexes	147 460,00	311 800,71	311 800,71
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	120 000,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 400,00	5 500,00	5 500,00
752	Revenus des immeubles	400,00	2 500,00	2 500,00
7588	Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		982 921,00	1 171 300,71	1 171 300,71
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	7 000,00	7 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	4 000,00	4 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		985 921,00	1 178 300,71	1 178 300,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	5 071,00	5 071,00	5 071,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 071,00	5 071,00	5 071,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 071,00	5 071,00	5 071,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		990 992,00	1 183 371,71	1 183 371,71

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 183 371,71

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	55 162,00	91 000,00	91 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	32 162,00	74 000,00	74 000,00
2138	Autres constructions	7 000,00	17 000,00	17 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		55 162,00	96 000,00	96 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	673,71	0,00	0,00
Total des dépenses financières		673,71	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		55 835,71	96 000,00	96 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 071,00	5 071,00	5 071,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>5 071,00</i>	<i>5 071,00</i>	<i>5 071,00</i>
13916	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres EPL</i>	<i>5 071,00</i>	<i>5 071,00</i>	<i>5 071,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 071,00	5 071,00	5 071,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		60 906,71	101 071,00	101 071,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	12 400,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	69 047,93
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	182 518,93
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	97 000,00	96 000,00	96 000,00
1641	Emprunts en euros	97 000,00	96 000,00	96 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		97 000,00	96 000,00	96 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		97 000,00	96 000,00	96 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 600,00	58 845,93	58 845,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	25 157,00	27 673,00	27 673,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	625,00	625,00	625,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 342,00	6 089,00	6 089,00
28138	Autres constructions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	454,00	457,00	457,00
28182	Matériel de transport	1 158,00	1 158,00	1 158,00
28184	Mobilier	35,00	35,00	35,00
28185	Cheptel	12 161,00	12 161,00	12 161,00
28188	Autres	4 382,00	6 148,00	6 148,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		27 757,00	86 518,93	86 518,93
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		27 757,00	86 518,93	86 518,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		124 757,00	182 518,93	182 518,93

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	182 518,93
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-2021900328Y00001	19/04/2021	0,00	0,00	439,44	350 000,00	0,00
LT-2022900310K00001	07/04/2022	350 000,00	350 000,00	1 080,64	0,00	350 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		350 000,00	350 000,00	1 520,08	350 000,00	350 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 150.00 €	2015-09-22

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	22/09/2015
L	Logiciels	2	22/09/2015
L	Autres immobilisations incorporelles	5	22/09/2015
L	Plantations arbres et arbustes	15	22/09/2015
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	22/09/2015
L	Installations générales, agencements et aménagements	15	22/09/2015
L	Constructions	30	22/09/2015
L	Installations générales, agencement et aménagements divers	4	22/09/2015
L	Matériel de transport légers	5	22/09/2015
L	Matériel de transport autres	7	22/09/2015
L	Matériel de bureau et informatique	3	22/09/2015
L	Mobiliers	10	22/09/2015
L	Autres immobilisations corporelles	8	22/09/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	830,00		830,00	1 660,00	0,00	1 660,00
Provisions pour risques sur créances impayées	830,00	22/12/2022	830,00	1 660,00	0,00	1 660,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	830,00		830,00	1 660,00	0,00	1 660,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 071,00	I 5 071,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 071,00	5 071,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 071,00	5 071,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 071,00	12 400,00	69 047,93	86 518,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		86 518,93	III 86 518,93
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		86 518,93	86 518,93
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	625,00	625,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 089,00	6 089,00
28138	Autres constructions	1 000,00	1 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	457,00	457,00
28182	Matériel de transport	1 158,00	1 158,00
28184	Mobilier	35,00	35,00
28185	Cheptel	12 161,00	12 161,00
28188	Autres	6 148,00	6 148,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	58 845,93	58 845,93

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	86 518,93	0,00	0,00	0,00	86 518,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 86 518,93
Ressources propres disponibles	IV 86 518,93
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Chargée de communication		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable Pêche		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable du Pôle Hébergement		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent polyvalent		OTR	0	0,00	A	CDD
Chargée de communication		OTR	0	0,00	A	A
Directeur		OTR	0	0,00	A	CDD
Responsable du Pôle Hébergement		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :

Pour : 69

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par (1) Pierre-Yves Marolleau,

A Bressuire le 21/03/2023

(1) Pierre-Yves Marolleau,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bressuire, le 21/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Pierre-Yves Marolleau, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.












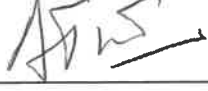

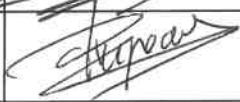


(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.







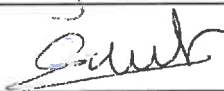

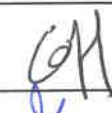











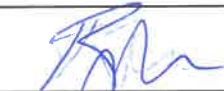
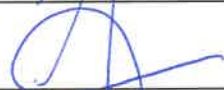








(Handwritten signature in blue ink)


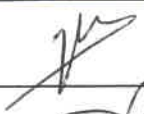

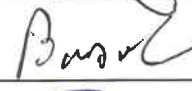




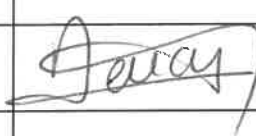






Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
ABSIE (L')	T	M.	MIMAUT	Patricia				
	S	M.	DEBORDES	François				
ARGENTONNAY	T	Mme	CASSIN	Amelle				Pascal Lagasse
	T	M.	NIORT	Stéphane				
	T	M.	GODET	Jean-Paul				
BOISME	T	M.	TAILLEFAIT	Corinne		X		
	S	Mme	GAUTHIER	Patrice				
BRESSUIRE	T	Mme	MENARD	Emmanuelle				
	T	M.	MOREAU	Jean-François		X	X	BAZANTAY Bérangère
	T	Mme	JARRY	Marie				
	T	M.	CHARRIER	Yannick				
	T	Mme	BAZANTAY	Bérangère				
	T	M.	BUREAU	Pierre				
	T	Mme	FERCHAUD	Pascale				
	T	M.	ROBIN	Philippe				
	T	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
T	M.	GABILY	Pascal					
T	Mme	MOREAU	Nathalie					

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	T	M.	HUCAULT	Etienne				
	T	Mme	BARBIER	Anne-Marie				
	T	M.	BODIN	Bruno				
	T	Mme	FILLON	Stéphanie				
	T	Mme	BAZZOLI	Florence				
	T	M.	MORIN	Pierre				
BRETIGNOLLES	T	M.	MAROT	Vincent				
	S	Mme	JEREZ	Céline				
CERIZAY	T	M.	BROSSEAU	Johnny				
	T	Mme	MERLET	Rachel				
	T	M.	GRELLIER	Sébastien				
	T	Mme	BOTTON	Marie-Line		X	X	BROSSEAU Johnny
	T	M.	BODIN	Jean-Pierre		X	X	GRELLIER Sébastien
CHANTELOUP	T	M.	TRICOT	Dominique				
	S	Mme	TALBOT	Emilie				
CHICHE	T	M.	MARY	François				
	T	Mme	TURPEAU	Patricia				
CIRIERES	T	M.	FORTIN	Jean-Baptiste				
	S	M.	ENOND	Freddy				
CLESSE	T	Mme	SOULARD	Christine				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	S	M.	BIRTEGUE	Jean-Marie				
COMBRAND	T	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
	S	M.	BOISSINOT	Denis				
COURLAY	T	M	GUILLEMIC	André				
	T	Mme	GONNORD	Catherine				
FAYE L'ABBESSE	T	Mme	REGNIER	Dominique				
	S	M.	PIERRE	Gérard				
GEAY	T	M.	BERNARD	Jean-Marc				
	S	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
GENNETON	T	M.	BELIARD	Jacques				
	S	Mme	QUANTIN	Nelly				
LA CHAPELLE SAINT LAURENT	T	M.	BILHEU	Jean-Yves				
	T	Mme	GAUVRIT	Marie				
LA FORET SUR SEVRE	T	M	MAROLLEAU	Thierry				
	T	Mme	NOURISSON-ENOND	Maryse				
LA PETITE BOISSIERE	T	M.	BARRAUD	Joël				
	S	M.	SOURISSEAU	Jacques				
LARGEASSE	T	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
	S	Mme	BODIN	Christelle				
LE PIN	T	M.	AUDUREAU	Philippe				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	S	Mme	MAROT	Véronique				
MAULEON	T	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
	T	Mme	PAULIC	Claire				
	T	M.	CHOUTEAU	Yves				
	T	Mme	GREGOIRE	Aurélie				
	T	M.	PRISSET	Denis				
	T	Mme	PIED	Karine				
	T	Mme	LIOSRI-DROCHON	Ocile		X		
MONCOUTANT SUR SEVRE	T	M.	MOREAU	Roland				
	T	Mme	VRIGNAUD	Cécile				
	T	Mme	HERBRETEAU	Emmanuelle				
	T	M.	PETRAUD	Gilles				
	T	Mme	RENAUDIN	Sylvie				
MONTRAVERS	T	M.	ROUE	Rodolphe			X	GRELLIER Dany
	S	M.	POIRIER	Pascal				
NEUVY-BOUIN	T	Mme	GRELLIER	Claudine				
	S	M.	CADET	Gérard				
NEUIL-LES-AUBIERS	T	M.	BOUJU	Serge				
	T	Mme	BERNARD	Nathalie				
	T	M.	BARON	Jérôme				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 21/03/2023			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	T	Mme	COUTOUIS	Julie				
	T	M.	LOGEAIS	Jean-Louis				
SAINT AMAND SUR SEVRE	T	Mme	BAZANTAY	Sylvie				
	T	M.	BOISSONNOT	André				
SAINT ANDRE SUR SEVRE	T	M.	GRELLIER	Dany				
	S	Mme	FERRIERE	Bernadette				
SAINT AUBIN DU PLAIN	T	Mme	COTILLON	Nicole				
	S	M.	BERTRAND	Olivier				
SAINT MAURICE ETUSSON	T	M.	LAGOGUEE	Pascal				
	S	Mme	POISSON	Christelle				
SAINT PAUL EN GATINE	T	M.	METAIS	Jean-Claude		X	X	MENARD Emmanuelle
	S	Mme	METAIS	Lucie				
SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES	T	M.	POUSIN	Claude				
	T	Mme	YOU	Patricia				
TRAYES	T	M.	CARTIER	Bernard				
	S	Mme	BERTHELOT	Sylvie				
VOULMENTIN	T	Mme	BESNARD	Sophie				
	S	M.	BOISSONNOT	Jany				